

les lois exceptionnelles données par Dieu à Israël, tandis que, selon les doctrines de *Jésus*, la vie éternelle se perpétue dans le *Fils de l'homme*, et que, pour la conserver, il faut pratiquer les commandements. Jésus dit dans son sermon sur le montage, à ce qu'il considère comme la vraie doctrine de Jésus. Le point de départ de sa conversion aurait été cette parole de l'Évangile : *Ne révélez pas ce message*. Je n'ai pas dit, qu'à la suite d'un simple et exact de ces mots, qu'ils sont dits, pour qu'ensuite, dans toute la doctrine de Jésus, non seulement dans le Sermon sur le montage, mais dans tout ce qui est écrit, tout ce qui semblait contradictoire s'accordait, et surtout ce qui semblait superflu devait indispensable. Partout Jésus se représente ses disciples, c'est-à-dire des gens qui observent la règle de ne pas résister au méchant, comme présentant la joue, cédant leur manteau, persécutés, suppliciés, et méchants. — Tolstoï remarque que Jésus a réellement formulé de nouveaux commandements opposés à ceux de l'ancienne loi. Ces commandements sont de cinq : Le premier est relatif à la violence, et se rapporte à tout ce qui concerne la colère, qui est interdite absolument. Le second est relatif à l'indissolubilité du mariage, qui est prescrite sans aucune restriction. La troisième est relative à la prestation absolue du serment : *Et moi je vous dis de ne jurer en aucune sorte.* Selon Tolstoï, le sens généralement reçu de ce précepte est faux. On ne voudrait pas que la défense fût applicable au serment prêté en justice, ou celui qui enchaîne la volonté d'un homme aux ordres d'un autre homme, comme dans le cas du serment militaire; et pourtant c'est cela même que Jésus a voulu dire. Il a dit en termes formels. Le quatrième commandement de Jésus porte que nous ne devons pas résister au mal que l'on veut nous faire au monde. A nous ne faisons qu'ajouter sans littéral, y voit la condamnation de toutes les institutions sociales qui ont pour but d'organiser la résistance aux méchants; magistrature, armée, police, etc. Le cinquième commandement évangélique est le précepte *d'aimer ses ennemis*, par où notre auteur entend qu'on ne doit pas borner son amour au prochain, c'est-à-dire aux compatriotes, mais l'étendre à l'ennemi, c'est-à-dire aux peuples étrangers et ennemis, ce qui implique l'interdiction de la guerre.

Tolstoï tient que la paix entre les hommes serait le résultat de l'observation de ces cinq commandements que les Églises n'ont pas voulu comprendre et qui constituent la loi nouvelle, la loi de Jésus, et il conclut à l'abandon de toute revendication du droit et de toute défense personnelle parce que le droit de défense est, selon lui, le grand obstacle à la paix, le vrai principe de mal social. Les conservateurs politiques, et les révolutionnaires athées, remarquent-ils, ces hommes placés à deux pôles extrêmes, s'accrochent à soutenir ce principe droit : et les plus avancés, les plus intelligents d'entre eux, veulent pas voir cette vérité simple et évidente, que, si on admet le droit d'un homme de résister par la violence à ce qui le regarde comme le mal, tout autre homme aurait également le droit de résister par la violence à ce que cet autre regarde comme le mal. La société actuelle, fondée sur la coercition, n'est nullement conforme à la nature humaine, comme au croit; les hommes l'ont organisée pour leur perte; c'est une chimère, la chimère la plus sauvage, la plus épouvantable, un véritable délire, dont il suffit de revenir une fois pour n'y plus retomber. Mais on peut la transformer pacifiquement, en en repudiant le principe, qui est la lutte avec le mal par la violence, et en adoptant le principe opposé, le principe de Jésus, la non-résistance.

Il est un autre point essentiel sur lequel Tolstoï repousse l'interprétation que les Églises chrétiennes ont donnée de l'enseignement de Jésus : c'est la croyance à une vie future personnelle. Il nie que l'on trouve cette doctrine dans l'Évangile. Notre conception de la résurrection, dit-il, est à tel point étrangère à l'idée des Hébreux sur la vie, qu'on ne peut même pas se figurer comment Jésus aurait pu leur parler de résurrection et d'une vie éternelle individuelle, qui serait le partage de chaque homme. L'idée de la vie future éternelle ne nous vient ni de la doctrine judaïque ni de celle de Jésus. Elle nous vient d'autre part. Quelque étrange que cela paraisse, on ne peut empêcher de dire que la croyance à une vie future est une conception très basse et très grossière, fondée sur une idée confuse de la ressemblance du sommeil et de la mort, idée commune à tous les peuples sauvages. D'ailleurs, cette croyance est en contradiction avec la doctrine du renoncement à l'égoïsme, que Jésus a enseignée par Jésus. L'idéal de Jésus était de renoncer à la vie personnelle pour avoir la vie éternelle en Dieu. Or, qu'est-ce que cette vie éternelle, si ce n'est la vie personnelle, la vie éternelle qui survit à chaque individu et éternisant ce qu'il y avait en lui de bon. Jésus enseigne, comme contraire de la vie temporaire, isolée, personnelle, la vie éternelle que Dieu promet à Israël, selon le Deutéronome, avec cette différence que, dans les idées des Juifs, la vie éternelle se perpétue seulement dans le peuple élu d'Israël, et est réservée à ce peuple, tandis que, pour posséder cette vie, il faut observer que, pour posséder cette vie, il faut observer

les lois exceptionnelles données par Dieu à Israël, tandis que, selon les doctrines de *Jésus*, la vie éternelle se perpétue dans le *Fils de l'homme*, et que, pour la conserver, il faut pratiquer les commandements. Jésus dit dans son sermon sur le montage, à ce qu'il considère comme la vraie doctrine de Jésus. Le point de départ de sa conversion aurait été cette parole de l'Évangile : *Ne révélez pas ce message*. Je n'ai pas dit, qu'à la suite d'un simple et exact de ces mots, qu'ils sont dits, pour qu'ensuite, dans toute la doctrine de Jésus, non seulement dans le Sermon sur le montage, mais dans tout ce qui est écrit, tout ce qui semblait contradictoire s'accordait, et surtout ce qui semblait superflu devait indispensable. Partout Jésus se représente ses disciples, c'est-à-dire des gens qui observent la règle de ne pas résister au méchant, comme présentant la joue, cédant leur manteau, persécutés, suppliciés, et méchants. — Tolstoï remarque que Jésus a réellement formulé de nouveaux commandements opposés à ceux de l'ancienne loi. Ces commandements sont de cinq : Le premier est relatif à la violence, et se rapporte à tout ce qui concerne la colère, qui est interdite absolument. Le second est relatif à l'indissolubilité du mariage, qui est prescrite sans aucune restriction. La troisième est relative à la prestation absolue du serment : *Et moi je vous dis de ne jurer en aucune sorte.* Selon Tolstoï, le sens généralement reçu de ce précepte est faux. On ne voudrait pas que la défense fût applicable au serment prêté en justice, ou celui qui enchaîne la volonté d'un homme aux ordres d'un autre homme, comme dans le cas du serment militaire; et pourtant c'est cela même que Jésus a voulu dire. Il a dit en termes formels. Le quatrième commandement de Jésus porte que nous ne devons pas résister au mal que l'on veut nous faire au monde. A nous ne faisons qu'ajouter sans littéral, y voit la condamnation de toutes les institutions sociales qui ont pour but d'organiser la résistance aux méchants; magistrature, armée, police, etc. Le cinquième commandement évangélique est le précepte *d'aimer ses ennemis*, par où notre auteur entend qu'on ne doit pas borner son amour au prochain, c'est-à-dire aux compatriotes, mais l'étendre à l'ennemi, c'est-à-dire aux peuples étrangers et ennemis, ce qui implique l'interdiction de la guerre.

Tolstoï tient que la paix entre les hommes serait le résultat de l'observation de ces cinq commandements que les Églises n'ont pas voulu comprendre et qui constituent la loi nouvelle, la loi de Jésus, et il conclut à l'abandon de toute revendication du droit et de toute défense personnelle parce que le droit de défense est, selon lui, le grand obstacle à la paix, le vrai principe de mal social. Les conservateurs politiques, et les révolutionnaires athées, remarquent-ils, ces hommes placés à deux pôles extrêmes, s'accrochent à soutenir ce principe droit : et les plus avancés, les plus intelligents d'entre eux, veulent pas voir cette vérité simple et évidente, que, si on admet le droit d'un homme de résister par la violence à ce qui le regarde comme le mal, tout autre homme aurait également le droit de résister par la violence à ce que cet autre regarde comme le mal. La société actuelle, fondée sur la coercition, n'est nullement conforme à la nature humaine, comme au croit; les hommes l'ont organisée pour leur perte; c'est une chimère, la chimère la plus sauvage, la plus épouvantable, un véritable délire, dont il suffit de revenir une fois pour n'y plus retomber. Mais on peut la transformer pacifiquement, en en repudiant le principe, qui est la lutte avec le mal par la violence, et en adoptant le principe opposé, le principe de Jésus, la non-résistance.

Il est un autre point essentiel sur lequel Tolstoï repousse l'interprétation que les Églises chrétiennes ont donnée de l'enseignement de Jésus : c'est la croyance à une vie future personnelle. Il nie que l'on trouve cette doctrine dans l'Évangile. Notre conception de la résurrection, dit-il, est à tel point étrangère à l'idée des Hébreux sur la vie, qu'on ne peut même pas se figurer comment Jésus aurait pu leur parler de résurrection et d'une vie éternelle individuelle, qui serait le partage de chaque homme. L'idée de la vie future éternelle ne nous vient ni de la doctrine judaïque ni de celle de Jésus. Elle nous vient d'autre part. Quelque étrange que cela paraisse, on ne peut empêcher de dire que la croyance à une vie future est une conception très basse et très grossière, fondée sur une idée confuse de la ressemblance du sommeil et de la mort, idée commune à tous les peuples sauvages. D'ailleurs, cette croyance est en contradiction avec la doctrine du renoncement à l'égoïsme, que Jésus a enseignée par Jésus. L'idéal de Jésus était de renoncer à la vie personnelle pour avoir la vie éternelle en Dieu. Or, qu'est-ce que cette vie éternelle, si ce n'est la vie personnelle, la vie éternelle qui survit à chaque individu et éternisant ce qu'il y avait en lui de bon. Jésus enseigne, comme contraire de la vie temporaire, isolée, personnelle, la vie éternelle que Dieu promet à Israël, selon le Deutéronome, avec cette différence que, dans les idées des Juifs, la vie éternelle se perpétue seulement dans le peuple élu d'Israël, et est réservée à ce peuple, tandis que, pour posséder cette vie, il faut observer que, pour posséder cette vie, il faut observer

les lois exceptionnelles données par Dieu à Israël, tandis que, selon les doctrines de *Jésus*, la vie éternelle se perpétue dans le *Fils de l'homme*, et que, pour la conserver, il faut pratiquer les commandements. Jésus dit dans son sermon sur le montage, à ce qu'il considère comme la vraie doctrine de Jésus. Le point de départ de sa conversion aurait été cette parole de l'Évangile : *Ne révélez pas ce message*. Je n'ai pas dit, qu'à la suite d'un simple et exact de ces mots, qu'ils sont dits, pour qu'ensuite, dans toute la doctrine de Jésus, non seulement dans le Sermon sur le montage, mais dans tout ce qui est écrit, tout ce qui semblait contradictoire s'accordait, et surtout ce qui semblait superflu devait indispensable. Partout Jésus se représente ses disciples, c'est-à-dire des gens qui observent la règle de ne pas résister au méchant, comme présentant la joue, cédant leur manteau, persécutés, suppliciés, et méchants. — Tolstoï remarque que Jésus a réellement formulé de nouveaux commandements opposés à ceux de l'ancienne loi. Ces commandements sont de cinq : Le premier est relatif à la violence, et se rapporte à tout ce qui concerne la colère, qui est interdite absolument. Le second est relatif à l'indissolubilité du mariage, qui est prescrite sans aucune restriction. La troisième est relative à la prestation absolue du serment : *Et moi je vous dis de ne jurer en aucune sorte.* Selon Tolstoï, le sens généralement reçu de ce précepte est faux. On ne voudrait pas que la défense fût applicable au serment prêté en justice, ou celui qui enchaîne la volonté d'un homme aux ordres d'un autre homme, comme dans le cas du serment militaire; et pourtant c'est cela même que Jésus a voulu dire. Il a dit en termes formels. Le quatrième commandement de Jésus porte que nous ne devons pas résister au mal que l'on veut nous faire au monde. A nous ne faisons qu'ajouter sans littéral, y voit la condamnation de toutes les institutions sociales qui ont pour but d'organiser la résistance aux méchants; magistrature, armée, police, etc. Le cinquième commandement évangélique est le précepte *d'aimer ses ennemis*, par où notre auteur entend qu'on ne doit pas borner son amour au prochain, c'est-à-dire aux compatriotes, mais l'étendre à l'ennemi, c'est-à-dire aux peuples étrangers et ennemis, ce qui implique l'interdiction de la guerre.

les lois exceptionnelles données par Dieu à Israël, tandis que, selon les doctrines de *Jésus*, la vie éternelle se perpétue dans le *Fils de l'homme*, et que, pour la conserver, il faut pratiquer les commandements. Jésus dit dans son sermon sur le montage, à ce qu'il considère comme la vraie doctrine de Jésus. Le point de départ de sa conversion aurait été cette parole de l'Évangile : *Ne révélez pas ce message*. Je n'ai pas dit, qu'à la suite d'un simple et exact de ces mots, qu'ils sont dits, pour qu'ensuite, dans toute la doctrine de Jésus, non seulement dans le Sermon sur le montage, mais dans tout ce qui est écrit, tout ce qui semblait contradictoire s'accordait, et surtout ce qui semblait superflu devait indispensable. Partout Jésus se représente ses disciples, c'est-à-dire des gens qui observent la règle de ne pas résister au méchant, comme présentant la joue, cédant leur manteau, persécutés, suppliciés, et méchants. — Tolstoï remarque que Jésus a réellement formulé de nouveaux commandements opposés à ceux de l'ancienne loi. Ces commandements sont de cinq : Le premier est relatif à la violence, et se rapporte à tout ce qui concerne la colère, qui est interdite absolument. Le second est relatif à l'indissolubilité du mariage, qui est prescrite sans aucune restriction. La troisième est relative à la prestation absolue du serment : *Et moi je vous dis de ne jurer en aucune sorte.* Selon Tolstoï, le sens généralement reçu de ce précepte est faux. On ne voudrait pas que la défense fût applicable au serment prêté en justice, ou celui qui enchaîne la volonté d'un homme aux ordres d'un autre homme, comme dans le cas du serment militaire; et pourtant c'est cela même que Jésus a voulu dire. Il a dit en termes formels. Le quatrième commandement de Jésus porte que nous ne devons pas résister au mal que l'on veut nous faire au monde. A nous ne faisons qu'ajouter sans littéral, y voit la condamnation de toutes les institutions sociales qui ont pour but d'organiser la résistance aux méchants; magistrature, armée, police, etc. Le cinquième commandement évangélique est le précepte *d'aimer ses ennemis*, par où notre auteur entend qu'on ne doit pas borner son amour au prochain, c'est-à-dire aux compatriotes, mais l'étendre à l'ennemi, c'est-à-dire aux peuples étrangers et ennemis, ce qui implique l'interdiction de la guerre.

Tolstoï tient que la paix entre les hommes serait le résultat de l'observation de ces cinq commandements que les Églises n'ont pas voulu comprendre et qui constituent la loi nouvelle, la loi de Jésus, et il conclut à l'abandon de toute revendication du droit et de toute défense personnelle parce que le droit de défense est, selon lui, le grand obstacle à la paix, le vrai principe de mal social. Les conservateurs politiques, et les révolutionnaires athées, remarquent-ils, ces hommes placés à deux pôles extrêmes, s'accrochent à soutenir ce principe droit : et les plus avancés, les plus intelligents d'entre eux, veulent pas voir cette vérité simple et évidente, que, si on admet le droit d'un homme de résister par la violence à ce qui le regarde comme le mal, tout autre homme aurait également le droit de résister par la violence à ce que cet autre regarde comme le mal. La société actuelle, fondée sur la coercition, n'est nullement conforme à la nature humaine, comme au croit; les hommes l'ont organisée pour leur perte; c'est une chimère, la chimère la plus sauvage, la plus épouvantable, un véritable délire, dont il suffit de revenir une fois pour n'y plus retomber. Mais on peut la transformer pacifiquement, en en repudiant le principe, qui est la lutte avec le mal par la violence, et en adoptant le principe opposé, le principe de Jésus, la non-résistance.

Il est un autre point essentiel sur lequel Tolstoï repousse l'interprétation que les Églises chrétiennes ont donnée de l'enseignement de Jésus : c'est la croyance à une vie future personnelle. Il nie que l'on trouve cette doctrine dans l'Évangile. Notre conception de la résurrection, dit-il, est à tel point étrangère à l'idée des Hébreux sur la vie, qu'on ne peut même pas se figurer comment Jésus aurait pu leur parler de résurrection et d'une vie éternelle individuelle, qui serait le partage de chaque homme. L'idée de la vie future éternelle ne nous vient ni de la doctrine judaïque ni de celle de Jésus. Elle nous vient d'autre part. Quelque étrange que cela paraisse, on ne peut empêcher de dire que la croyance à une vie future est une conception très basse et très grossière, fondée sur une idée confuse de la ressemblance du sommeil et de la mort, idée commune à tous les peuples sauvages. D'ailleurs, cette croyance est en contradiction avec la doctrine du renoncement à l'égoïsme, que Jésus a enseignée par Jésus. L'idéal de Jésus était de renoncer à la vie personnelle pour avoir la vie éternelle en Dieu. Or, qu'est-ce que cette vie éternelle, si ce n'est la vie personnelle, la vie éternelle qui survit à chaque individu et éternisant ce qu'il y avait en lui de bon. Jésus enseigne, comme contraire de la vie temporaire, isolée, personnelle, la vie éternelle que Dieu promet à Israël, selon le Deutéronome, avec cette différence que, dans les idées des Juifs, la vie éternelle se perpétue seulement dans le peuple élu d'Israël, et est réservée à ce peuple, tandis que, pour posséder cette vie, il faut observer que, pour posséder cette vie, il faut observer

les lois exceptionnelles données par Dieu à Israël, tandis que, selon les doctrines de *Jésus*, la vie éternelle se perpétue dans le *Fils de l'homme*, et que, pour la conserver, il faut pratiquer les commandements. Jésus dit dans son sermon sur le montage, à ce qu'il considère comme la vraie doctrine de Jésus. Le point de départ de sa conversion aurait été cette parole de l'Évangile : *Ne révélez pas ce message*. Je n'ai pas dit, qu'à la suite d'un simple et exact de ces mots, qu'ils sont dits, pour qu'ensuite, dans toute la doctrine de Jésus, non seulement dans le Sermon sur le montage, mais dans tout ce qui est écrit, tout ce qui semblait contradictoire s'accordait, et surtout ce qui semblait superflu devait indispensable. Partout Jésus se représente ses disciples, c'est-à-dire des gens qui observent la règle de ne pas résister au méchant, comme présentant la joue, cédant leur manteau, persécutés, suppliciés, et méchants. — Tolstoï remarque que Jésus a réellement formulé de nouveaux commandements opposés à ceux de l'ancienne loi. Ces commandements sont de cinq : Le premier est relatif à la violence, et se rapporte à tout ce qui concerne la colère, qui est interdite absolument. Le second est relatif à l'indissolubilité du mariage, qui est prescrite sans aucune restriction. La troisième est relative à la prestation absolue du serment : *Et moi je vous dis de ne jurer en aucune sorte.* Selon Tolstoï, le sens généralement reçu de ce précepte est faux. On ne voudrait pas que la défense fût applicable au serment prêté en justice, ou celui qui enchaîne la volonté d'un homme aux ordres d'un autre homme, comme dans le cas du serment militaire; et pourtant c'est cela même que Jésus a voulu dire. Il a dit en termes formels. Le quatrième commandement de Jésus porte que nous ne devons pas résister au mal que l'on veut nous faire au monde. A nous ne faisons qu'ajouter sans littéral, y voit la condamnation de toutes les institutions sociales qui ont pour but d'organiser la résistance aux méchants; magistrature, armée, police, etc. Le cinquième commandement évangélique est le précepte *d'aimer ses ennemis*, par où notre auteur entend qu'on ne doit pas borner son amour au prochain, c'est-à-dire aux compatriotes, mais l'étendre à l'ennemi, c'est-à-dire aux peuples étrangers et ennemis, ce qui implique l'interdiction de la guerre.



